

**- GROS PLAN SUR ALBERT ARNOULT -**  
**Ceinture 6ème DAN de JUDO – JU JITSU**  
**Ceinture 4ème DAN d'AIKIDO**



- **Monsieur Arnoult, il n'est plus nécessaire de vous présenter. Pouvez-vous néanmoins nous rafraîchir la mémoire en nous donnant quelques dates importantes de votre vie ?**

- Mon métier de professeur d'éducation physique et sportive m'a amené à pratiquer différents sports.  
J'ai débuté le JUDO en 1950, obtenu le 1° dan en 1955 et le 6° dan en 1987. L'AIKIDO en 1954, le 1° dan en 1957 et le 4° dan en 1987.

Breveté d'Etat 2° degré en JUDO et en AIKIDO. J'ai enseigné dans plusieurs clubs de Meuse et de Meurthe-et-Moselle.

Quelques résultats sportifs : deux fois champion de l'Est en individuel (pas de catégories de poids à l'époque) et trois fois champion de l'Est par équipe avec le J.C.Nancy.

Parcours administratif : en Judo membre du Comité de la Ligue de l'Est de 1960 à 1968 et membre du Comité Meuse dont j'ai suscité la création. En Aïkido membre du Comité de la Ligue de Lorraine de 1985 à 1996 et membre du Comité Meuse de 1986 à 1996.

- **Vous faites partie d'une génération qui a largement contribué à développer le judo sportif, au sein d'une Fédération Française fortement impliquée dans le mouvement olympique.**

**Votre parcours de compétiteur est à citer en exemple.**

**Cependant, le judo n'a-t-il pas perdu un peu de son âme d'art martial en prenant une orientation résolument sportive ? En comparaison, le karaté a connu un conflit interne entre partisans et opposants à la compétition. Quel est votre sentiment sur la question ?**

- Le JUDO - voie de la souplesse - est une façon d'être dans son environnement naturel et humain mais en tant qu'Art Martial le Judo a toujours eu une pratique compétitive. Les résultats sportifs obtenus aux niveaux nationaux et internationaux sont une vitrine qui ne peut qu'inciter les jeunes à découvrir ce sport. C'est par une pratique et un enseignement raisonné que le judoka, compte tenu de ses moyens et de ses objectifs pourra choisir la "voie " de sa pratique du Judo ou des autres BUDO dans un but soit ludique, soit utilitaire, soit sportif. Chacun étant libre de son choix il ne m'appartient pas de trancher entre partisans et opposants à la compétition.

- **La formation, des enseignants comme des pratiquants, est votre cheval de bataille. Votre engagement pédagogique touche divers domaines : stages kata, école des cadres, formation continue des enseignants. Cette politique de formation, mise en place par la Fédération Française de Judo Ju Jitsu, relayée par les Ligues régionales et les Comités départementaux, donne-t-elle, selon vous, des résultats probants ?**

- Une des missions des Fédérations sportives est la formation de ses cadres et de ses enseignants; une logique pour que le Judo continue et s'améliore. C'est pourquoi des stages de formation et de perfectionnement sur les plans techniques et pédagogiques sont mis en place à différents niveaux pour répondre aux demandes des judokas et ce selon leur compétence et leurs connaissances.

Ayant été responsable de l'Ecole des Cadres de Lorraine au CREPS de Nancy puis à Boulogny durant plusieurs années et actuellement du Département de la Meuse, j'ai constaté que les résultats n'y étaient probants que si il y avait une préparation et une implication évidente des candidats, ce qui n'est plus toujours suffisamment le cas dans le contexte de la vie actuelle. La préparation de base devrait se faire surtout au niveau des clubs pour les Kata et les Techniques, ce qui n'est pas toujours la réalité.

- **De jeunes judokas aspirent à devenir un jour professeurs dans leur club. Quelles sont, selon vous, les qualités nécessaires pour assurer, dans la continuité, des cours de Judo et de Ju jitsu ?**

- Les résultats sportifs ne suffisent pas pour enseigner. L'enseignement implique d'autres connaissances : au niveau d'un tronc commun (avec les autres disciplines) des connaissances biologiques, psychologiques, sociologiques et institutionnelles. Une formation pédagogique au niveau de la partie spécifique Judo est nécessaire pour être capable d'analyser et expliquer les techniques dans des séances pratiques avec des participants d'un niveau d'âge différent et aux intérêts divers. En conclusion les candidats doivent avoir des qualités de technicien et de pédagogue.



*Cérémonie des Vœux du Comité Meuse de Judo en 2007. M. ARNOULT est distingué par le Président de la Ligue Lorraine de Judo – Ju Jitsu*

**- Votre pratique des arts martiaux japonais est pluridisciplinaire. En quoi, d'un point de vue technique, le judo, le ju jitsu et l'aïkido sont-ils complémentaires ?**

- Les différents Arts Martiaux Japonais sont tous issus de techniques ancestrales de combat du Japon, de Chine, de Mandchourie. Leur forme martiale de BUDO est devenue une forme de vie et de comportement physique maîtrisé par l'esprit: c'est un bien être intérieur qui est recherché. Tous les Arts Martiaux concourent à obtenir ce résultat quelle que soit la méthode pratiquée, seuls les moyens différent, tous sont valables.

**- On enseigne aux jeunes pratiquants les grands principes du "Code Moral". Croyez-vous que cet "esprit judo" soit réellement en phase avec les références et les repères que notre société propose aujourd'hui aux jeunes ? Ne craignez-vous pas que l'enseignement du code moral paraisse "archaïque" ?**

- Pour pouvoir vivre en harmonie avec tout ce qui nous entoure, il est nécessaire de comprendre et de respecter autrui. C'est au niveau de la Famille, du Club et de la Société que l'on doit rencontrer cette forme de respect qui, dans le Judo, se traduit par un Code Moral. Ce Code Moral reste toujours valable actuellement mais peut-être faudrait-il en réactualiser la communication pour être en phase avec la société actuelle.

AVRIL 2007

Propos recueillis par Antoine Rodriguez

Judo Club Verdunois

[www.judo-club-verdunois.fr](http://www.judo-club-verdunois.fr)